



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2015**

Jeunesse à Bruxelles asbl

Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles

Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunesseabruelles.be





Edito	.p04
Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2015	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2015	
Composition du Bureau au 31 décembre 2015	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2015	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p13
02.3. Les séjours en Belgique	.p17
03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p22
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p23
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p24
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p27
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p28
08. Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p30
09. Fêtes du Solstice	.p32
10. Fête de la Jeunesse	.p33



Dans un premier temps, ce rapport d'activités est l'occasion de rembobiner le fil de l'année 2015 qui, faut-il le rappeler, a été marquée par des événements à haute teneur symbolique pour notre démocratie : les attentats de Charlie Hebdo et de Paris, la crise grecque, le flux de réfugiés, la lutte contre l'ISIS, pour ne citer que les plus marquants.

Ces événements ont tous, d'une manière ou d'une autre et à des degrés divers, eu un impact sur les activités menées par Jeunesse à Bruxelles.

Si les stages et séjours ont enregistré une très légère baisse de fréquentation, les plaines ont quant à elles vu leur taux de fréquentation légèrement progresser, révélant une fois de plus les besoins des familles quant aux services proposés. L'impact des événements mentionnés ci-dessus s'est essentiellement traduit par une vigilance accrue quant aux mesures de prévention mises en place lors des accueils du matin, de la fin d'après-midi et lors des sorties. Le Centre de formation Elisabeth Carter a poursuivi ses activités en 2015 et a vu le nombre de personnes inscrites aux formations continues augmenter. Toutefois, fin 2015, au plus fort du niveau d'alerte, certains participants ont été rappelés en service et n'ont pu assister aux formations prévues.

Les cellules « Accueil Temps Libre » et « Cohésion sociale / FIPI » ont poursuivi les travaux entamés en 2014 ; état des lieux et programme CLE pour la première ; mise en place du quinquennat 2016 – 2020 pour la seconde. Quant aux fêtes de la Jeunesse et du Solstice d'hiver, ce sont les deux activités qui ont été les plus impactées par cette actualité ; la fête de la Jeunesse ayant été déplacée du Parc du WTC au Centre Pôle Nord à quelques semaines de l'événement. Et la fête du Solstice d'hiver a, pour la première fois depuis sa mise en place, vu une baisse de sa fréquentation.

Je tiens à souligner les efforts importants mis en place par l'équipe afin de limiter les impacts d'un contexte pour le moins inhabituel et préparer l'avenir qui nous l'espérons sera plus serein en 2016.

Faouzia HARICHE

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 7 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL



Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2015

Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Antoine CROKAERT, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Jean-Luc QUOISTIAUX, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2015

Faten ALAMAT, Nordinne AMRANI, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Cédric LIMANI, Philippe MALFAIT, Bertin MAMPAKA, Pascale PERAITA, Anne VANDENBULCKE, Sylvie VAN DONGHEN, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du bureau au 31 décembre 2015

<i>Faouzia HARICHE :</i>	Présidente
<i>Faten ALAMAT :</i>	Administratrice déléguée
<i>Philippe DE BOCK :</i>	Trésorier
<i>Anne VANDENBULCKE :</i>	Secrétaire
<i>Frédéric WAUCQUEZ</i>	
<i>Bertin MAMPAKA</i>	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2015

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Yannick DUPUIS, Coordinateur

Aurore MARGARO, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Nam HO MINH, Coordinateur des plaines de vacances

Marik LAHON, Coordinateur des séjours de vacances

Nawal UARIACHI, Coordinatrice des stages de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. Les activités de vacances

Depuis plus de 30 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	9	4464	496
Été	8	40	24.255	606
Hiver	6	8	3322	415
TOTAL	20	57	32.041	562

Nombre de présences par rapport à 2014 (en sachant qu'il y a eu un jour ouvrable de moins en 2014)

Période	2014	2015	Différence	Augmentation
Printemps	5.868	4.464	-1.404	-23.9 %
Été	23.411	24.255	+844	+3.6 %
Hiver	2590	3322	+732	+ 28.3 %
TOTAL	31.869	32.041	+172	+0.5%

La tendance à l'augmentation du nombre de présences dans les plaines de vacances s'observe à travers les chiffres des périodes de l'été et d'hiver. Toutefois, la période du printemps 2015 s'est caractérisée par une diminution de la fréquentation qui trouve explication dans la conjonction de deux facteurs :

- le nombre de jours d'ouverture des plaines diminue entre le printemps 2014 et le printemps 2015 (- 1 jour) ;
- le nombre moyen d'enfants présents au printemps 2015 (496 présences quotidiennes en moyenne) est moins important qu'au printemps 2014 (587 présences quotidiennes en moyenne).



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- **Au printemps 2015**, les océans ont été mis à l'honneur à travers le thème « 1000 lieues sous les mers ». Visite de l'aquarium de Liège, excursion à Ostende et expériences scientifiques ne sont que quelques exemples parmi les nombreuses activités proposées aux enfants. Une variété d'animations a également été préparée par les équipes d'animateurs.
- **En juillet et août 2015**, le thème « les plaines grandeur nature » a rythmé les deux mois d'été. Dès lors, les activités des plaines se sont articulées autour de la nature. L'occasion pour les enfants de profiter un maximum du beau temps tout en participant aux animations, ateliers et excursions proposées en plaines. L'accent ayant été mis sur la découverte, de nombreuses excursions ont été organisées aux alentours de Bruxelles pour permettre aux enfants de s'ouvrir à leur environnement.

Du 6 au 10 juillet 2015, toujours dans le cadre de cette thématique, l'opération « Vacances fruitées, vacances futées » a permis de sensibiliser les enfants et le personnel encadrant à la consommation de fruits de saison pendant la traditionnelle collation de 10 h 00. 4.434 présences enfants ont été enregistrées pendant cette période et diverses animations en lien avec cette opération ont été menées : jeu « Le verger » grandeur nature, tenue de marchés aux fruits à Strombeek et dans la plaine des Magnolias, sculpture de ballons au Parc Astrid (ananas géant, raisins, pommes) ainsi que des animations menées en collaboration avec les Cuisines bruxelloises : ateliers salades / brochettes de fruits, « Les explorateurs de la pyramide » et les 5 sens à travers la découverte des fruits.

- **En hiver 2015**, le thème « Il était une fois... » a permis aux enfants de découvrir les histoires sous toutes leurs formes. C'est à travers la découverte des contes, des livres, des bandes-dessinées, du théâtre et de jeux en tout genre que les enfants ont terminé l'année 2015 en beauté et dans une ambiance conviviale.

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/quinzaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : Ferme du Parc Maximilien, Sentier des abeilles, grotte de Folx-les-Caves, domaine provincial de Rivierenhof, animation nature avec Natagora au Bois des Rêves, domaine provincial d'Hélécine,...

Les excursions sont également choisies dans l'optique de permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes ou de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : spectacles culturels au centre Pôle Nord, à la Roseraie et au théâtre royal de Toone, aquarium de Liège, visite du Mercator à Ostende, excursion en bateau sur le canal, Moof Museum,...

Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.



Divers ateliers ont également été organisés au sein des plaines grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs : ateliers scientifiques avec Cap Sciences, lectures de contes, ateliers musicaux, balades en poney, sensibilisation au code de la route avec Police Prévention, initiation aux arts du cirque, animation Kamishibai (théâtre japonais), activité yoga,...

Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateurs de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants par une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.

Une activité de découverte de jeux de société à la Ludothèque de Laeken a également été proposée aux équipes d'encadrement.

b. Le public

Printemps 2015

Sur les 699 enfants qui ont fréquenté les plaines (930 en 2014) :

- 49 % des enfants ont moins de 6 ans
- 142 enfants ont bénéficié du tarif social
- 79 % étaient domiciliés sur le territoire communal

Été 2015

Sur les 1648 enfants qui ont fréquenté les plaines (1497 en 2014) :

- 46 % des enfants ont moins de 6 ans
- 183 enfants ont bénéficié du tarif social
- 75 % étaient domiciliés sur le territoire communal

Hiver 2015

Sur les 610 enfants qui ont fréquenté les plaines (528 en 2014) :

- 49 % des enfants ont moins de 6 ans
- 74 enfants ont bénéficié du tarif social
- 78 % étaient domiciliés sur le territoire communal



c. L'encadrement

Un total de 522 personnes (506 en 2014) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2015 ; à savoir :

- 101 personnes au printemps (111 personnes au printemps 2014)
- 335 personnes en été (310 personnes en été 2014)
- 86 personnes en hiver (85 personnes en hiver 2014)

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.

Dans l'ensemble, les responsables de centres ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

A noter que pour la période de l'été 2015, trois coaches ont été engagés afin de renforcer l'encadrement pédagogique autour des animateurs. L'objectif prioritaire du projet consistait à fournir un soutien aux moniteurs quant aux aspects pédagogiques et organisationnels des activités mises en place. Concrètement, après une phase d'observation, les coaches ont été amenés à conseiller les moniteurs sur la préparation et la mise en œuvre de leurs activités, les attitudes attendues à répondre à leurs questions ou encore à suggérer des améliorations/rectifications.



d. Système de réservations par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine.

L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Ce fonctionnement permet en outre :

- d'anticiper l'encadrement nécessaire en regard du nombre d'enfants inscrits (gestion optimisée des ressources humaines en vue d'éviter le sous ou le sur-encadrement) ;
- d'anticiper la gestion des postes nécessitant des réservations (bus, repas, excursions, etc ...) pour une meilleure organisation et moins de gaspillage ;
- de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants inscrits et partant, de leur offrir plus de confort ainsi qu'aux animateurs.

Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet également de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les enfants et les animateurs ; les activités proposées par ces derniers peuvent alors s'articuler sur une semaine et leur qualité s'en trouve améliorée.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation** de la réservation est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).

Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restés identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
- **OU** fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
- **OU** avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles



Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 3 jours	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	15€	20€	25€
Tarif préférentiel	12€	16€	20€
Tarif social	7,5€	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons



02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Augmentation % 2014	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	170/178	=	95 %
Printemps	9/9	162/178	-6%	91 %
Été	35/36	626/696	-1.1%	89.9 %
Automne	9/9	175/186	=	94 %
TOTAL	62/63	1133/1238	-1.5 %	91 %

En 2015, 62 stages ont été organisés pendant 7 semaines de vacances : une semaine au carnaval, une au printemps, quatre semaines en été ainsi qu'une semaine en automne. De manière générale, les périodes autres que l'été ont le plus haut taux d'occupation.

En comparaison à 2014, nous remarquons une légère augmentation de la fréquentation pour la période du carnaval et une petite diminution pour les périodes du printemps et de l'été.

Nous constatons également que le taux de fréquentation est plus bas durant les semaines comptant un jour férié.

Au total, le nombre de participants aux stages reste globalement constant, nous observons une très légère diminution (1149 en 2014 pour 1133 en 2015). En effet, malgré un travail constant de vérification des réservations afin de prévenir au maximum les annulations de dernière minute, certaines places ne peuvent être réattribuées ; les parents ayant pris d'autres dispositions.

a. Activités

La programmation des stages a été enrichie, cette année encore, par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif bruxellois. Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » est toujours bien en place pour toutes les périodes de vacances. Par ce biais, les enfants ont l'occasion de s'essayer à des activités musicales et sont plongés dans un univers sonore tout au long du stage. Le partenariat avec l'asbl « Espace Magh » a également été maintenu lors des stages « Bruxelles, 2015 » et « Le monde en musique » ; l'occasion pour les enfants de se plonger dans le monde de la radiophonie ou des musiques et instruments du monde.

D'autre part, des stages ont été organisés en collaboration avec des musées. Dans le cadre de l'exposition Crinoline et Cie, un stage a été organisé au Musée du Costume et de la Dentelle. Ce stage a permis aux enfants de découvrir la mode bourgeoise du 19^{ème} siècle et de s'essayer à la création d'accessoires « Belle époque ».

Durant l'été 2015, deux stages ont été proposés en partenariat avec le musée BELvue : le stage « Made in Belgium » proposait aux enfants de découvrir les moments phares et les grands personnages de la Belgique tandis que le stage « AfricaBelga », inspiré de l'exposition « Les masques géants du Congo », permettait de rappeler des liens entre l'histoire de l'Afrique et de la Belgique et de s'intéresser aux rituels des peuples Yaka et Suku en Afrique Centrale.



Un partenariat avec le musée Coudenberg intitulé «Le Labyrinthe » a permis aux enfants d’investir et de découvrir le site archéologique souterrain de l’ancien Palais de Bruxelles.

De nombreuses excursions ont été organisées pour permettre aux jeunes bruxellois de découvrir de nouvelles disciplines ou d’explorer des régions qui leurs sont parfois inconnues.

Expositions : Eddy MERCKX et Jacky Ickx – Trademart ; Masque Géant du Congo – BELvue ; La cité des enfants- Fondation pour l’architecture ; The Belgian’s – BOZAR ; Studio Congo – BOZAR ; Atelier Isabelle de Borchgrave.

Musées : Musée des sciences naturelles ; Musée des instruments de musique (MIM) ; Musée Royal d’Arts et D’histoire (expo Chine et expo Grèce) ; Fondation Folon ; Visite du Sénat ; Musée Magritte ; Mini Europe ; Musée de l’eau et de la fontaine.

Excursions et Espaces verts : Forêt de Soignes ; Bois des rêves ; Ferme Nos Pilifs ; Ferme du Parc Maximilien ; Domaine de Claire Fontaine ; Domaine de Warande ; Kaastel Van Gaasbeek ; Rouge Clotre-Cheval et forêt ; Le bois de la Cambre ; Le sentier des abeilles WaterBus Croisière ; Atelier « traces d’animaux » - asbl Tournesol ; Jardin Botanique de Meise ; Parc de Tervuren ; Le Moerask ; Parc Duden.

Concerts – Ateliers : « Wanapi Indianation » (musique Pérou, Equateur) ; « So Gringo » (musique Capoeira, cumbia colombienne) ; « créateur de soi grandeur nature » ; (atelier danse avec la nature).

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. Animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d’activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s’agit là d’un outil d’expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnés. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d’autres, centrées par exemple sur l’environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d’éducation et de formation comme l’école par exemple.

Les stages, à l’instar des plaines de vacances, sont des lieux d’apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l’autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l’expression des désaccords et du travail collectif. L’autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisirs, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2015:

- **Carnaval 2015** : «Au pays de Petrouchka», «Musique et cirque »,« Aglagla au Grand Nord »,«Soyons mobiles! », « Des dinos à l’homme de Cro ! », «Le bal masqué », «Slame ton vidéoclip », «Feutre et teinture Shibori », «Omnisports et natation»



- **Printemps 2015**: «La vie en jaune », « Le petit cabaret », « Les 4 saisons », «Les Vikings, rois des mers ! », « Design d'objets en papier », « Le Labyrinthe», « Comédie musicale », «Ma télé de quartier », «Omnisports et natation »
- **Été 2015** :
 JUILLET 2015 « Chat alors ! », «Guides nature en herbe », «La flûte enchantée », «Au royaume du conte musical », «Sur les traces d'Ulysse », «Omnisports et natation », «La belle époque», « Bruxelles 2050 », «Sculptures éphémères en vidéo », «Le Portugal », «Mini sports », « Le chat botté », «Art dinosauresque », « Masques en mouvement », « Le tour du monde musical », « AfricaBelga », «La Chine », «Omnisports et Capoeira »,
 AOÛT 2015 « Ma maison, mon nid, mon abri, mon refuge», «Entrée en matière microscopique », « Babar », «Les amis de la ferme», «Fantastique Moyen-âge», « Portrait éclair », «Made in Belgium », «Tissage », «Omnisports et natation », « L'eau dans tous ses états », «Petites histoires à croquer », «Le monde fantastique », « Clip animé», « Les indiens d'Amérique», «Entrons dans la danse», «Recup - Art' meuble», « Omnisports et natation »
- **Automne 2015** : «Histoires d'ombres musicales », « Le monde en musique », « Les 1001 malices de Maître Renard », « Villes éphémères», « Vamos al Peru ! », « Cirque musical », «Guide nature en herbe », « Le dada du surréalisme», «Omnisports et natation » .

b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	658/700	94 %	58 %
Primaires (6 à 12 ans)	27/28	475/538	89 %	42 %
TOTAL	62/63	1133/1238	92 %	100 %

Nous pouvons constater que de manière générale, les stages destinés aux maternelles rencontrent davantage de succès. Les stages destinés aux primaires suscitent moins d'intérêt de la part du public et davantage pour les enfants de 9 à 12 ans.

Au total de l'année 2015 :

- 706 inscriptions d'enfants habitants le territoire (64%)
- 234 inscriptions d'enfants habitants hors territoire communal (21%)
- 152 inscriptions d'enfants au tarif social (13%)
- 20 inscriptions prises en charge par des institutions



c. L'encadrement

Un total de **170** personnes (idem 2014) a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2015 ; à savoir :

- 24 personnes au carnaval;
- 24 personnes au printemps;
- 96 personnes en été;
- 26 personnes en automne.

A chaque période d'activité, les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les contacts entre les animateurs et les enfants.

d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009.

- Le prix d'un stage pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50€ (tarif préférentiel)
- Pour les autres, le prix est de 75€.
- Le tarif social est à 12€. Il est d'application pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal.
- Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20% applicable aux familles bénéficiant déjà du tarif préférentiel.

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

I. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2015 : « Il était une fois », « Prenons-nous au jeu », « Les explorateurs du 21ème siècle », « Energie débordante », « Les jeux oubliés », et « Entre légendes et sortilèges ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour. Les enfants ont par exemple eu l'occasion de visiter les grottes de Han, le Fort Napoléon d'Ostende, l'étonnant parc scientifique « Explorado », l'espace gallo-romain d'Ath, le célèbre musée des sciences « Pass » ou encore le parc aquatique « Sealife ». Plusieurs intervenants et partenariats divers ont également permis aux enfants de s'essayer à des ateliers et animations diverses telles que « Cuisine de Sorcières » en partenariat avec Vents d'Houyet asbl, « ateliers magie sur base de matériaux de récupération » avec François le magicien ou encore une initiation à la voile durant 3 jours à Ostende en partenariat avec Bruxsail asbl.

Pour la sixième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines lors des vacances de printemps et ce dans un but de préparation aux examens de juin. Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais. Parallèlement, des ateliers méthodologiques ont également été organisés en partenariat avec l'asbl A-linea. Ces ateliers, déclinés en 6 séances de 2h30, ont permis aux jeunes d'apprendre entre autres à mieux gérer leur temps de travail, à découvrir des techniques pour faciliter leur compréhension mais aussi de prendre confiance en leur potentiel. Les étudiants ont également pu profiter de moments de détente pour s'adonner à des animations ludiques et sportives, mais aussi à vivre des sensations fortes lors de leur excursion au centre « Intense Activities » à proximité d'Anvers.

Durant les vacances d'automne 2015, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Sur le thème « Later wil ik een acteur worden », les enfants ont pu se plonger dans le monde du 7ème art en créant un court-métrage. Les animateurs -parfaits bilingues- ont ainsi veillé à allier activités ludiques à l'apprentissage du vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.



a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le centre de Mariakerke est quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique.

b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2014 et 2015

Le Domaine de Combreuil

2014

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps	1	12	42/42	100 %
Eté	3	2x12 jours + 1x11 jours	94/120	78,3 %
Eté Sciences	1	12	33/40	82,5 %
TOTAL	5	59	169/202	83,66 %

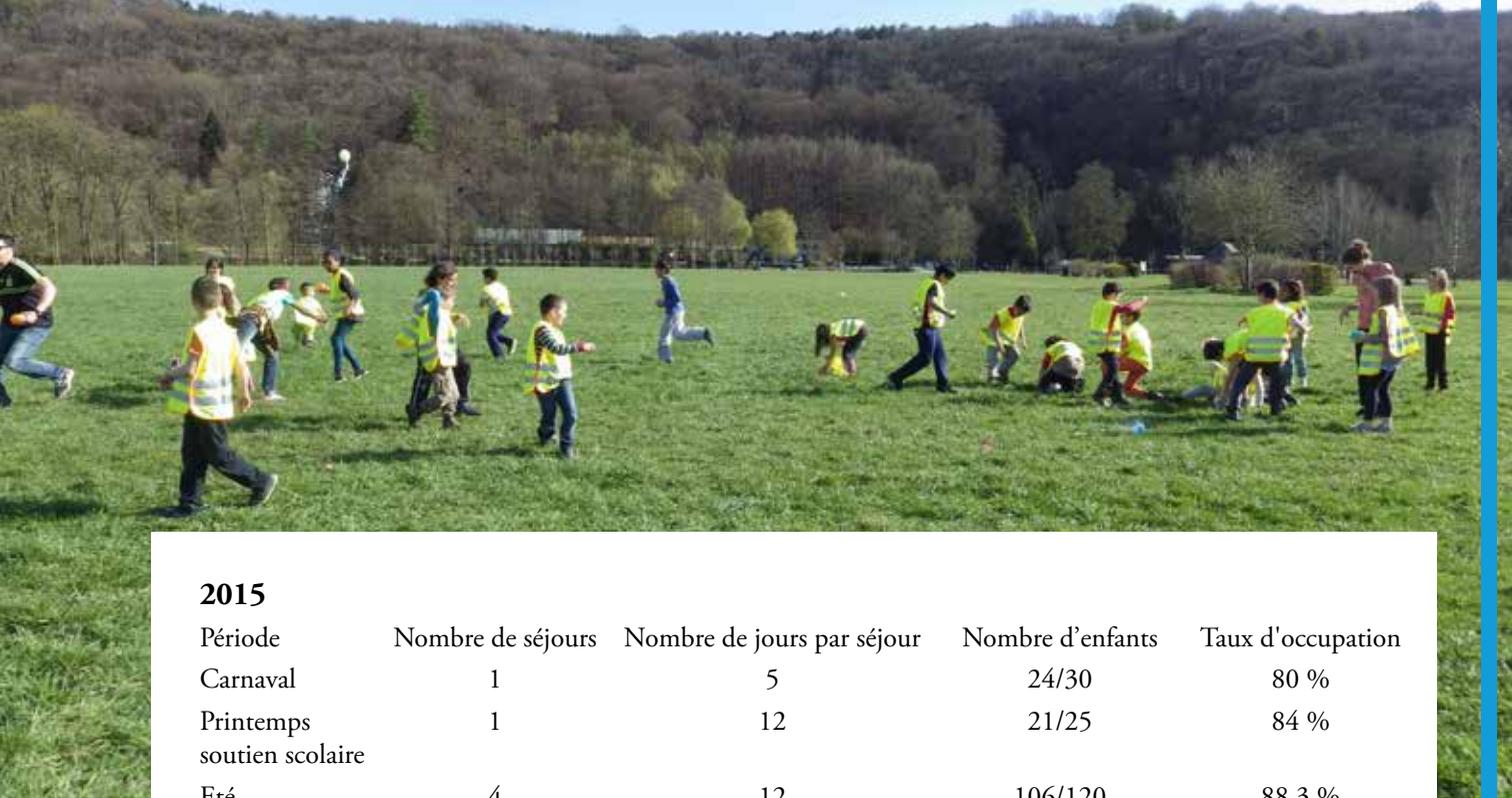
2015

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps	1	12	38/40	95 %
Eté	4	12	117/160	73,1 %
TOTAL	5	60	155/200	77,5 %

Mariakerke

2014

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	20/30	66,6 %
Printemps soutien scolaire	1	12	23/25	92 %
Eté	3	12	89/90	98,8 %
Eté Sciences	1	12	26/30	86,6 %
Automne	1	5	30/30	100 %
TOTAL	7	70	188/205	91,7 %



2015

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	24/30	80 %
Printemps soutien scolaire	1	12	21/25	84 %
Eté	4	12	106/120	88,3 %
Automne	1	5	23/30	76,6 %
TOTAL	7	70	174/205	84,8 %

Globalement, nous constatons une baisse du taux d'occupation d'environ 6,7% aux séjours de 2015 en Belgique par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'observe de la même manière à Mariakerke et Combreuil. Lors de la période d'été, nous notons une différence importante entre les demandes d'inscriptions pour les séjours accueillant les enfants de 9-12 ans (taux d'occupation de 90%) comparativement aux séjours accueillant les enfants de 6-9 ans (taux d'occupation de 67%).

Les séjours organisés à Mariakerke maintiennent malgré tout un taux d'occupation à hauteur de 85%. Les séjours organisés à Combreuil obtiennent quant à eux un taux d'occupation moins élevé (77.5%). Il convient de préciser ici que les séjours organisés à Combreuil ont une capacité d'accueil plus importante, ce qui peut en partie expliquer cet écart de taux d'occupation entre les deux lieux d'accueil.

c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).
- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



II. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2015, 34 jeunes de 9 à 13 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Albiez-Montrond » (Savoie, France). Durant ces 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole de Ski Français. Une initiation à la conduite d'un attelage de chiens de traineaux était aussi au programme.

a. Les périodes d'activités

2014

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Valmenier	8	10-13 ans	36/40 (90 %)
Eté	Sport ados		/	/	/
TOTAL					36/40

2015

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Albiez-Montrond	8	10-13 ans	34/40 (85%)
TOTAL					34/40

En termes de taux de fréquentation, nous observons une différence peu significative entre les taux d'occupation de 2014 et 2015 (90% contre 85%).

b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).



III. Le public

2014

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	13	393/450	87,3 %
Ados (13-15ans)	0	0	0
TOTAL	13	393/450	87,3 %

2015

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	342/420	81,43 %
Ados (13-15ans)	1	21/30	70 %
TOTAL	13	363/450	80,66 %

Carnaval 2015

58 enfants ont fréquenté nos séjours (56 en 2014):

- 17 enfants ont bénéficié du tarif social (19 en 2014)
- 63% sont domiciliés sur le territoire communal (70% en 2014)

Printemps 2015

59 enfants ont fréquenté nos séjours (65 en 2014):

- 13 enfants ont bénéficié du tarif social (1 en plus qu'en 2014)
- 66.6 % sont domiciliés sur le territoire communal (6% en plus qu'en 2014)

Eté 2015

223 enfants ont fréquenté nos séjours (243 en 2014):

- 47 enfants ont bénéficié du tarif social (43 en 2014)
- 56.54 % sont domiciliés sur le territoire communal (23.8% en 2014)

Automne 2015

23 enfants ont fréquenté nos séjours (30 en 2014):

- 4 enfants ont bénéficié du tarif social (9 en 2014)
- 82.6 % sont domiciliés sur le territoire communal (60% en 2014)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2015, un total de 80 personnes (contre 78 en 2014) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours; à savoir :

- 12 personnes au Carnaval (12 en 2014)
- 12 personnes au Printemps (14 en 2014)
- 50 personnes en Été (46 en 2014)
- 6 personnes en Automne (idem 2014)

03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**
L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 11.880 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.
- **Les Maisons d'Enfants**
Une enveloppe de 75.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées par les Maisons d'enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.

En 2015, un subside de 2.180 euros a été obtenu auprès de l'asbl Bravo pour un projet «Côté jardin» dans le cadre des initiatives citoyennes du contrat de quartier Bockstael . Le montant a été affecté aux dépenses de la Maison des Enfants Willems dans le cadre de ce projet.



04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

Salle de la Clé : 69 jours d'occupation (92 en 2013, 84 jours en 2014)

Salle de la Jeunesse : 82 jours d'occupation (107 jours en 2013, 125 jours en 2014)

Domaine de Combreuil : 72 jours (99 jours en 2013, 92 jours en 2014)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 48 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 12 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 6 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 6 jours

La baisse du taux d'occupation du Domaine de Combreuil trouve son origine dans les travaux qui y ont été effectués pendant le premier semestre de l'année 2015.

05. centre de FORMATION en animation "ELISABETH CARTER"

05.1 Gestion du Centre

Durant l'année 2015, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- L'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
 - » Bruxelles Laïque asbl : quatre journées de formation à propos de l'interculturalité ;
 - » le Service de Promotion de la Santé à l'École (PSE) : 2h de formation aux premiers soins;
 - » le Service de diététique des Cuisines Bruxelloises : 2 h de formation à l'alimentation saine et à l'hygiène alimentaire ;
 - » La Montagne magique : deux fois trois jours de formation sur les techniques d'animation artistique ;
 - » La Croix Rouge : deux fois deux jours de formation aux premiers soins aux enfants ;
 - » Le STICS : trois fois deux journées de formation sur la gestion du stress.
- Les entretiens préalables (54) à la formation, les suivis administratifs et individuels des stagiaires;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement de la formation;
- La rédaction et le suivi du dossier de demande de renouvellement de l'habilitation de la formation d'animateurs de Centres de Vacances auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention 2015 - 2016 auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles;
- La mise en place de 4 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation :
 - » Premiers soins aux enfants
 - » Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie
 - » Pratiquer l'interculturalité
 - » La maltraitance



05.2 Formation animateurs en centres de vacances

La sixième session de formation (2014 – 2015) a vu l'inscription de 35 stagiaires. Parmi ces 35 personnes :

- 18 ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances (25 en 2013-2014);
- 5 ont été conviées à suivre une étape supplémentaire (4 en 2013-2014);
- 8 ont été conviées à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant) ou encore pour non adhésion au projet (en 2013-2014).
- 4 ne se sont pas présentées le premier jour de la formation.

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2015 :

stage théorique résidentiel n° 3 : du 16/02/2015 au 21/02/2015 inclus (60h) au Chat Botté à La Panne ;

stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : 15 stagiaires en juillet et 16 stagiaires en août (180h) au sein des plaines de vacances ;

stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 18/09/2015 au 20/09/2015 (21h) au Domaine de Combreuil.

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsable détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Communauté française a été atteint à 58 % (80 % en 2013-2014).

La septième session de formation (2015-2016) a vu l'inscription de 31 stagiaires; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2015 :

stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 02/10/2015 au 04/10/2015 inclus (21h) au Domaine de Combreuil ;

stage théorique résidentiel n°2 : du 02/11/2015 au 07/11/2015 inclus (60h) au Domaine de Combreuil ;

stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 21/12/2015 au 31/12/2015 (100h) dans les plaines de vacances



05.3 Formations continues

Accessibles notamment aux auxiliaires d'éducation des écoles de la Ville de Bruxelles qui disposent déjà de la formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

131 personnes ont participé en 2015 aux différentes formations continues (110 en 2014).

24 personnes ont participé à la Formation premiers soins aux enfants dispensées en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.

Lieu : Centre Pôle Nord et Palais du Midi

Dates : 10 et 12/02/2015, 1er et 08/12/2015

2 modules de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accidents. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)

32 personnes ont participé à la Formation théâtrale « Techniques d'animation artistique : le théâtre en folie. » dispensée en partenariat avec le Théâtre La Montagne Magique

Lieu : Théâtre de la Montagne Magique

Dates : Le 16/11/2015, le 17/11/2015, le 19/11/2015 et le 03/12/2015, le 04/12/2015 et le 07/12/2015, 2 modules de trois jours de formation. Les objectifs de la formation sont de pouvoir répondre aux questions suivantes « Comment mettre en place une activité théâtrale ? Comment stimuler la créativité des enfants ? Comment stimuler l'expression corporelle et verbale des enfants, même des plus petits ? ... ».

45 personnes ont participé à la formation « Pratiquer l'interculturalité : la communication interculturelle et l'interculturalité avec les enfants » dispensée en partenariat avec le STICS et Bruxelles-Làïque asbl

Lieu : CEMPA et Bruxelles-Làïque

Dates : 03, 10 et 17/03/2015 – 22, 26/10/2015 et 24/11/2015 – 10, 14 et 17/12/2015

3 modules de trois jours de formation avec pour thématique L'interculturalité.

Cette thématique a fait l'objet d'un module de deux journées animé par le STICS (« pratiquer l'interculturalité : la communication interculturelle »), et d'un module d'une journée animé par Bruxelles Làïque (« pratiquer l'interculturalité avec les enfants »).

30 personnes ont participé à la formation « Maltraitance » dispensée en partenariat avec le CERE

Lieu : ISFSC

Dates : 26/01 et 09/02/2015 – 09 et 23/03/2015

2 modules de deux jours de formation avec pour thématique La Maltraitance : identification des ressources et place du professionnel de l'accueil.

Les contenus de cette formation sont : le concept de maltraitance et la connaissance du dispositif d'aide et de prise en charge à l'égard de la maltraitance.



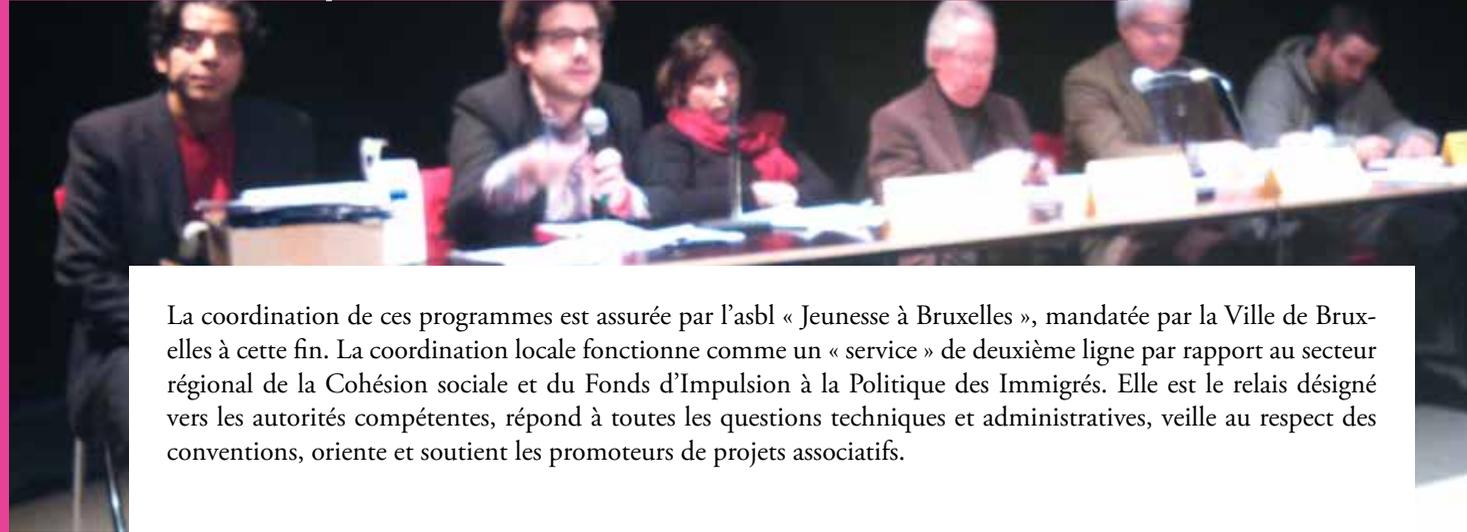
06. La COORDINATION "ACCUEIL TEMPS LIBRE"

06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

- l'information continue des usagers ;
- la distribution de la 3ème édition de la Brochure "Pose ton Cartable" auprès des opérateurs de l'Accueil et des parents (208 exemplaires) ainsi que de la Brochure "Bruxelles Jeunes" (116 exemplaires);
- le processus de validation du troisième Etat des Lieux et le renouvellement du Programme de Coordination Locale de l'Enfance 2015-2020 ;
- lors de réunions d'accompagnement à la rédaction du projet d'accueil de différentes écoles désirant renouveler/demander l'agrément ATL et lors de rencontres spécifiques d'opérateurs (5 rencontres) ;
- l'introduction auprès de l'ONE des dossiers de demande d'agrément ATL des opérateurs de la Ville de Bruxelles : 60 opérateurs (44 écoles du réseau communal, 1 école du réseau libre non-confessionnel, 10 maisons des enfants et 5 maisons de jeunes) ;
- l'élaboration et le lancement, en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, du programme de formation continue annuel (session 2015-2016, 4 thématiques), à destination des professionnels de l'accueil suite à une analyse croisée des évaluations des participants (+/- 145 professionnels de l'accueil bruxellois) et des évaluations des 5 organismes formateurs partenaires (7 sous-comités pédagogiques).
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL pour les 54 opérateurs de l'accueil communaux agréés (44 écoles et 10 Maisons des Enfants) ;
- en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, le suivi de l'« Appel à projet ATL 2014-2015 » et la mise en place de l'« Appel à projet ATL 2015-2016 » visant à améliorer l'accueil des enfants, soit 44 écoles maternelles et primaires de la Ville de Bruxelles participant au programme CLE;
- en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de l'Intercommunale Sociale du Brabant Wallon et le Centre de Méthodologie et de Pédagogie Appliquée, la finalisation du projet pilote d'aménagement des locaux d'accueil dans 2 écoles du réseau communal (5 rencontres) ;
- une présence aux réunions des coordinations sociales ou sous-groupes de travail thématique des quartiers Nord (9), Haren (7), Laeken (12) et NOH (8) ;
- la coordination de la Fête de la Jeunesse 2015 « Nature et Sensations » (10/10/2015), en partenariat avec le service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles et l'asbl Bravo (6 rencontres).

07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION À LA POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais désigné vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs.

Entre le 1/01/2015 et le 31/12/2015, la Coordination locale a effectué **51 visites de terrain** ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : **20 visites des projets de cohésion sociale, 25 visites des projets du Fipi communal et 6 visites des activités Été Jeunes.**

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétole d'organiser idéalement 3 concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2015, la Coordination locale a organisé deux concertations locales.

- **La concertation locale du 06/02/2015:** Les objectifs et finalités de l'appel à projets du programme régional de cohésion sociale 2016 – 2020.
- **La concertation locale du 09/06/2015:** Les autorités communales ont présenté la proposition pour le contrat communal de cohésion sociale 2016 – 2020.



07.3 Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2014 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2014 : en 2015, les associations et la coordination locale étaient tenues de rendre un rapport minimal comprenant quatre questions ouvertes destinées aux responsables associatifs ; la synthèse des contenus de l'ensemble des questions ayant été rédigée par la coordination.

Appel à projets pour le programme quinquennal de Cohésion sociale 2016 – 2020 :

- visite de 9 nouveaux projets qui ne faisaient pas partie du précédent contrat communal de cohésion sociale (quinquennat 2011 - 2015)
- analyse des 40 candidatures introduites dans le cadre de l'appel à projets 2016 – 2020 et rédaction de fiches techniques ; lesquelles ont été approuvées par l'ensemble des responsables associatifs avant la tenue de la concertation locale du 9 juin 2015.

07.5. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2014 et 2015

- Evaluation et suivi administratif du FIPI communal 2014 en étroite collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles;
- Visite des projets du FIPI communal 2014 (16 visites de terrain).
- Mise en œuvre du FIPI communal 2015 : 9 visites de terrain. Sélection des projets, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière, rédaction d'une note d'évaluation de la coordination locale tenant compte des visites de terrain.

08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2015, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2015 l'usager principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2015

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 16 au 20/02/2015
Stage : Omnisports et natation
- Printemps : du 13 au 17/04/2015
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 6 au 17/07/2015 et du 17 au 28/08/2015
Stage : 4 X Omnisports et natation
- Automne : du 2 au 6/11/2015
Stage : Omnisports et natation

b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueurs issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent. Une série qui joue des matchs les dimanches (5 h de salle par semaine, 10 équipes, 150 joueurs inscrits lors de la saison 2014-2015 / 6 h de salle par semaine, 14 équipes, 152 joueurs inscrits lors de la saison 2015-2016) ; l'autre série les mercredis et jeudis soir (6 h de salle par semaine, 14 équipes, 210 joueurs inscrits lors de la saison 2014-2015 / 6h de salle par semaine, 14 équipes, 174 joueurs inscrits lors de la saison 2015-2016). Au total ce sont donc 360 joueurs qui sont inscrits pour la saison 2014-2015 et 326 joueurs qui sont inscrits pour la saison 2015-2016 et qui ont la possibilité de jouer au foot en salle une fois par semaine. L'activité rencontre un succès croissant.

Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiement et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).



Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les éventuelles amendes infligées à l'équipe en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.

08.2 Activités ponctuelles en 2015

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (13/06/2015 et 12/12/2015) ;
- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter ;
- Réunions de préparation des plaines avec les moniteurs (26/03/2015, 25/06/2015, 10/12/2015, 15/12/2015);
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages que l'asbl organise : 10/04/2015, 13/04/2015, 28/07/2015, 29/07/2015, 30/07/2015, 12/08/2015, 13/08/2015, 18/08/2015, 19/08/2015, 20/08/2015, 22/12/2015, 23/12/2015 ;
- Formations pour les auxiliaires d'éducation et les animateurs des Maisons d'enfants de la Ville de Bruxelles organisées par le Centre E. Carter en partenariat avec la Croix Rouge : 10/02/2015, 12/02/2015 ;
- Réunion concertation locale le 06/02/2015 et 09/06/2015 organisée par la cellule Cohésion Sociale ;
- Tests écrits dans le cadre de 2 recrutements organisés par l'asbl Jeunesse à Bruxelles : 16/10/2015 ;

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

D'autre part, Jeunesse à Bruxelles a continué en 2015 à prendre en charge certains frais du Pôle Nord (achat d'une nouvelle imprimante de carte, autres fournitures informatiques spécialisées, matériel technique de régie, etc.) et prend en location depuis mars 2009 deux distributeurs automatiques qui sont placés dans la cafétéria du Centre, l'un pour des boissons froides et des snacks, l'autre pour des boissons chaudes.

09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 13 juin 2015 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif, initiation à la sculpture de ballons.

Dans la salle culturelle :

- 14 h 00 et 16 h 00 : spectacle pour enfants (dès 4 ans) « Oum » par De Kolonie MT
- Dès 14 h 00 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 469 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 441 personnes.

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord

Samedi 12 décembre 2015 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif, initiation à la sculpture de ballons.

- 14h00 et 16h00 : spectacle « Shizuko » par Fouchtra... !
- Dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 317 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 351 personnes

Collaborations : Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles – Centre Pôle Nord



10. FÊTE DE LA JEUNESSE

La VIème édition de la Fête de la Jeunesse s'est déroulée au Centre Pôle Nord le samedi 10 octobre 2015 de 13h00 à 17h00, sur le thème « Nature et Sensations ».

Coordonnés par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, 9 ateliers répartis en trois catégories, encadrés notamment par les animateurs de la Ville de Bruxelles, étaient accessibles au public.

Au programme des activités :

Activités Sportives

Jeu d'adresse/Tir à l'arc
Parcours à l'aveugle
Parcours ludique et sportif des 6 sens
Parcours expression corporelle

Activités Créatives:

Informatique : robotique
Pots en argile
Grimage

Activités Ludiques

Jeux Géants
Découverte de livres et contes

Initialement prévue dans le Parc du WTC occupé par de nombreux réfugiés, la fête s'est déroulée au Centre Pôle Nord. Dans une ambiance conviviale et malgré ce changement de lieu, environ 250 personnes (enfants et parents) ont participé à la fête ainsi qu'une soixantaine d'animateurs et artistes.

Un stand d'informations relatif aux initiatives de la Ville de Bruxelles destinées à la jeunesse renseignait les familles sur les activités extrascolaires proposées par la commune.

Un artiste-magicien, jongleur et sculpteur de ballons a également déambulé durant l'après-midi.

La fête s'est achevée sur les rythmes entraînants du groupe de musique « Sysmito » qui allie improvisation et percussions selon la technique du songpainting.

Le plus de cette année : les participants étaient invités à laisser « une trace » de leur venue sur une fresque.

L'accès à l'événement, les animations et le concert étaient entièrement gratuits.

Partenaires: Centre Pôle Nord, le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants - Brusurf), l'asbl BRAVVO, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Les Riches-Claire) et la Croix Rouge de Belgique.





